

## Communiqué de presse

Route de Berne (RC 601), tronçon Croisettes - Chalet-à-Gobet

### **Canton et communes investissent dans le réaménagement de la route pour sécuriser et fluidifier les déplacements**

**Le projet de réaménagement de la route de Berne entre le carrefour des Croisettes et le Chalet-à-Gobet franchit une nouvelle étape : le Canton, ainsi que les Communes d'Epalinges et de Lausanne soumettent à leurs organes délibérants les demandes de crédits d'ouvrage. Le principal enjeu du projet consiste à développer des infrastructures pour les transports publics et les mobilités douces, à sécuriser les accès actuels et futurs aux quartiers riverains, tout en conservant la capacité de la route à absorber un trafic toujours plus dense.**

Le tronçon concerné, qui a une allure très routière, voit passer quotidiennement entre 18'000 et 27'000 véhicules, avec une augmentation constante du trafic de 1% par année. Emprunté par les automobilistes de la Broye et du Jorat pour accéder à l'agglomération et à l'autoroute A9, il dessert aussi des quartiers et zones riveraines en développement. Son réaménagement vise à concilier au mieux ces fonctions de transit et de desserte et à l'intégrer à l'environnement bâti.

Le projet de réaménagement fluidifiera la circulation des transports publics et sécurisera globalement les déplacements de tous les usagers. La cohabitation avec les mobilités douces sera facilitée et deux nouveaux giratoires permettront une desserte optimale des zones riveraines, l'un à la Croix-Blanche et l'autre vers l'École hôtelière de Lausanne (EHL). Un troisième carrefour sera créé à la hauteur du futur quartier de Closalet autorisant uniquement les mouvements de tourner à droite. Enfin, une limitation de vitesse à 70 km/h dès le giratoire de l'EHL et la pose d'un nouveau revêtement routier phonoabsorbant contribueront à sécuriser le tronçon et à préserver la qualité de vie des riverains.

Le projet de réaménagement de la route a été élaboré avec les communes territoriales et a fait l'objet d'une concertation avec les acteurs politiques et économiques de la Broye qui a abouti à un consensus en janvier 2013. Mis à l'enquête publique en juin-juillet 2016, il a suscité des oppositions dont le traitement touche à sa fin. L'approbation définitive du projet interviendra dans les mois qui suivent.

En parallèle, le Conseil d'Etat et les municipalités d'Epalinges et de Lausanne présentent les demandes de crédit pour les travaux, dont le montant total s'élève à 31'755'000 francs. Le projet étant une mesure du projet d'agglomération Lausanne-Morges, il bénéficiera d'une contribution fédérale de l'ordre de 7 millions de francs. La part cantonale se monte à 17'700'000 francs (71,5% du montant net des travaux), celle d'Epalinges à 4'382'000 francs (17,7%) et celle de Lausanne à 2'673'000 francs (10,8%). Pour Epalinges, il faut ajouter les travaux propres à la Commune (éclairage, mobilier urbain), soit un coût total de travaux d'environ 4'700'000 francs, subvention fédérale déduite.

*./.*



**Bureau d'information  
et de communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

L a u s a n n e



## Communiqué de presse

Sous réserve de l'approbation définitive du projet et de l'obtention des crédits d'ouvrage, les travaux devraient se réaliser de 2018 à 2021, en maintenant le trafic. La planification tient compte des travaux sur la ligne ferroviaire.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne et Epalinges, le 18 décembre 2017

**Renseignements complémentaires:**

**Nuria Gorrite, conseillère d'Etat, cheffe du DIRH, 021 316 70 01**

**Florence Germond, directrice des finances et de la mobilité, Ville de Lausanne, 021 315 72 01**

**Maurice Mischler, syndic d'Epalinges, 079 250 49 54**